

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal **de Davayat du 24 juin 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 2 juin à 19 heures, s'est réuni le Conseil Municipal de la commune de DAVAYAT, sous la présidence du maire, MORIN Antoine.

Présents : Mmes et Mrs : AMADIEU Jocelyn, BERODIAS Fabienne, CONDAT Christophe, CORDELETTE Morgane, DORIAT Cathy, GAMBIN Pascal, MORIN Antoine, PIGNOL Marc, TEYSSIER Marie

Procurations : MESPLES Julie à MORIN Antoine, BUISSON Emmanuel à DORIAT Cathy, BARADUC Angélique à AMADIEU Jocelyn, CABANAC Loïc à GAMBIN Pascal, GROSSET Sandra à TEYSSIER Marie

Absences excusées : CHEVALEYRE Jérôme

Secrétaire de séance : CONDAT Christophe

Monsieur le maire demande l'autorisation d'ajouter un point à l'ordre du jour : l'autorisation de reconduire le contrat avec TOSHIBA.

Approbation du compte rendu des réunions du 02/06/2026

A l'unanimité, les membres du conseil municipal approuvent le compte-rendu.

1/ Autorisation de contracter un emprunt pour l'achat d'un tracteur

Monsieur le Maire rappelle la délibération prise lors du conseil municipal du 02/06/2026 concernant le remplacement du tracteur et l'achat d'un broyeur à herbe, d'une benne et d'une balayeuse auprès des Etablissements RAY.

Le mode de financement arrêté été le suivant : 24 000.00 € comptant et 30 000.00 € en crédit.

Le maire a contacté différents établissements bancaires. La solution la plus intéressante est le financement Agilor du Crédit Agricole :

- Taux : 2.30 %.
- Montant : 30 000.00 €
- Périodicité : annuelle
- Durée : 61 mois

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité donne son accord pour signer avec le Crédit Agricole.

Reconduction du contrat du photocopieur de l'école.

Le Maire explique que le contrat TOSHIBA arrive à expiration fin juin 2026 et qu'il convient de le reconduire.

Les institutrices sont satisfaites du service et les conditions restent les mêmes.

Après délibération, à l'unanimité, le conseil municipal donne son accord.

L'ordre du jour étant épuisé, le maire clôt la séance à 20H.

Le maire

Le secrétaire

Antoine MORIN

Christophe CONDAT